



Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Elysée
75700 PARIS

Paris, le 27 juillet 2011

Monsieur le Président de la République,

Les organisations syndicales de l'Office National des Forêts que nous représentons se veulent responsables devant leurs mandants. Le SNPA-FO et le SNTF-FO sont régulièrement majoritaires dans les élections professionnelles qui concernent des corps techniques et administratifs.

Le contrat d'objectifs Etat - ONF pour la période 2012 - 2016 vient de recueillir les avis des instances de l'établissement. C'est à l'unanimité que les organisations syndicales présentes au Comité Central d'Entreprise, au Comité Technique Paritaire Central et au Conseil d'Administration, ont rejeté le projet.

Si le document reprend les orientations que vous aviez émises lors de votre discours d'Urmatt en 2009, les moyens ne suivent pas l'ambition qui est la votre pour notre établissement public à caractère industriel et commercial.

En dix ans, et bien avant que la RGPP soit d'actualité, l'ONF a perdu 20 % de ses effectifs fonctionnaires. Aucun autre établissement public ne peut en dire autant, puisqu'en moyenne annuelle, leurs effectifs augmentaient de 4,9%. De même sur la même période, nos ministères de tutelle n'ont pas été exemplaires. Au plus fort de la crise économique, l'ONF s'est montré responsable en ne remplaçant aucun départ en retraite.

Aujourd'hui, les baisses répétées et inéluctables de ses effectifs asphyxient littéralement l'ONF. Au delà de l'établissement, ses personnels sont dans une situation de rupture. Les cadres intermédiaires se sont clairement exprimés en ce sens à l'occasion d'un séminaire organisé par notre Direction Générale le 21 juin 2011.

Les personnels de l'établissement sont en souffrance, aucun responsable de l'ONF ou des tutelles ne peut plus l'ignorer. Depuis cinq ans, les causes et les effets de ce mal-être sont analysés, connus et ils sont désormais reconnus. Des messages clairs ont été envoyés à nos tutelles depuis 2006, y compris dans le rapport rédigé l'an passé par le Président de notre Conseil d'Administration.

Le Comité Central Hygiène et Sécurité de l'ONF réuni début juillet 2011, dans des circonstances tragiques, a voté majoritairement pour un moratoire sur les suppressions de postes, dans l'intérêt supérieur de la santé des agents ONF.

Dans le projet de contrat qui devrait-être prochainement signé, 700 postes doivent être supprimés, des mesures draconiennes de gestion des personnels qui en découlent sont envisagées -postes provisoires, déplacements d'office, blocages des mobilités depuis certaines directions territoriales ou vers certaines autres.

Les personnels de l'établissement sont en grand danger, les ministres de tutelle ne peuvent pas fermer les yeux. Si le chef d'établissement a une responsabilité individuelle pénale en matière de Santé Sécurité au travail, nous estimons que les responsables de cette politique en ont une aussi.

Nos deux organisations syndicales ont toujours œuvrées de façon constructive pour la défense et l'avenir de l'ONF. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là et nous risquons d'être contraints, pour défendre l'intégrité physique et morale de nos mandants, de déposer une plainte pour mise en danger des personnels de l'ONF à l'encontre de notre Direction et de nos ministres de tutelle.

Il s'agirait alors d'une réaction désespérée dans un contexte tragiquement désespéré.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Secrétaire Général
Du SNTF-FO



Jean Noël SCHMIDT

Le Secrétaire Général
du SNPA-FO



Marc COULON